

©DR



# Valérie Glatigny :

## « Éviter une génération Covid »

CHRISTIAN CARPENTIER

Covid, refinancement, décret Paysage, formation initiale des enseignants, folklore... Dans l'entretien qu'elle accorde à *Entrées Libres*, la ministre Valérie Glatigny (MR), en charge notamment du Supérieur et de la Promotion sociale au sein du gouvernement de la Communauté française, n'évite aucun des dossiers chauds du moment...

Quelle est votre grande priorité d'ici la fin de la législature ?

« Gérer la situation sanitaire pour continuer à assurer du présentiel et diplômé nos étudiants dans les meilleures conditions possibles. C'est une obsession par rapport à cette situation qui s'est imposée à nous. À cela s'ajoutent l'atterrissage du décret paysage et la mise en place de la réforme de la formation initiale des enseignants. On travaille aussi sur l'orientation des étudiants. »

Sous quel angle ?

« Beaucoup n'ont pas connaissance de toute l'offre qui existe dans le supérieur. Le taux d'échec important en 1<sup>ère</sup> année m'inquiète. On doit travailler sur l'information qu'ils peuvent avoir sur ce qui existe, y compris les formations techniques ou celles menant vers des métiers en pénurie, mais aussi la détection de lacunes et la façon d'y remédier. On a prévu un refinancement massif : 50 millions chaque année, 80 millions d'ici 2024, dont 6 millions par an pour renforcer les aides à la réussite. »

Le supérieur a souvent dû se réorganiser par rapport au Covid. Cela laissera-t-il des traces positives ?

« Au moins deux. Un : la grande capacité d'adaptation des étudiants. Et deux : une belle adaptation de certains cours, mélangeant présentations en visio, vidéos, tchats de questions... On a réalisé un bond de dix ans. La crise nous a appris l'importance du présentiel, pour la qualité de la relation pédagogique. Mais prenez la promotion sociale : on y a beaucoup d'adultes qui ont des enfants, qui doivent pouvoir se connecter après la journée de travail ou après des moments de vie familiale. Pour eux, avoir un programme en ligne peut être extrêmement intéressant. Cela ne remplacera jamais l'enseignement en présentiel. Mais beaucoup de fantasmes sont aussi tombés. On voulait éviter d'avoir une génération Covid, ça nous y a aidés. »

C'est-à-dire ?

« Des employeurs regardant un CV en se disant que tel candidat n'a pas été diplômé correctement, n'a pas eu le même cursus que d'autres années. Et on y est arrivé. On a eu beaucoup de pression pour créer un processus de réussite automatique. On a tenu bon et on a eu raison, dans l'intérêt des étudiants. » ■



## Aides à la réussite : un plan stratégique

Comment faire pour que les aides à la réussite aillent aux étudiants qui en ont le plus besoin, alors que c'est souvent plutôt l'inverse ?

« Cela m'a effectivement vraiment frappée quand je suis devenue ministre. J'ai visité beaucoup de beaux projets, mais en constatant qu'on n'y trouvait pas toujours les étudiants visés par les aides. Notre objectif, c'est de demander aux établissements d'établir un plan stratégique au début de l'année : qui vont-ils cibler, comment ? »

Et après ?

« On fera une analyse qui devra être remise à l'ARES qui en tirera les enseignements. On verra si on tire juste ou s'il faut ajuster la stratégie. Dans le décret paysage, il est aussi prévu qu'un étudiant réussissant moins de 30 crédits devra suivre des activités d'aide à la réussite. »

Est-on assez bien orienté vers le supérieur en fin de secondaire ?

« La clé de la réussite est effectivement l'articulation entre l'obligatoire et le supérieur. On va travailler sur une information la plus exhaustive sur l'offre qui existe, qui souffre souvent de méconnaissance. Mais tout le monde n'a pas non plus toujours appris à apprendre en fin de secondaire. La DPC (Déclaration de politique communautaire) prévoit un test d'orientation volontaire non contraignant – qui n'empêchera pas l'inscription – pour permettre à l'étudiant de s'auto-évaluer, de détecter ses lacunes, en pouvant alors faire appel aux aides à la réussite. » ■

## Une conférence sur le folklore

L'année a été marquée par des polémiques sur les baptêmes, avec même récemment un décès. Faut-il mieux réglementer le folklore ?

« Perdre la vie à 19 ans, c'est une tragédie. Il y a une prise de conscience généralisée qu'il y a un problème, avec une répétition d'incidents chaque année. Une charte encadre les activités, notamment en matière d'alcool. J'ai demandé à l'ARES de la réévaluer, et d'y intégrer la lutte contre le harcèlement et les violences sexuelles. Mais ne soyons pas hypocrites : le décès dont vous parlez s'est passé après le baptême. C'est dans ce cadre que je voudrais organiser une conférence. »

Dans quel but ?

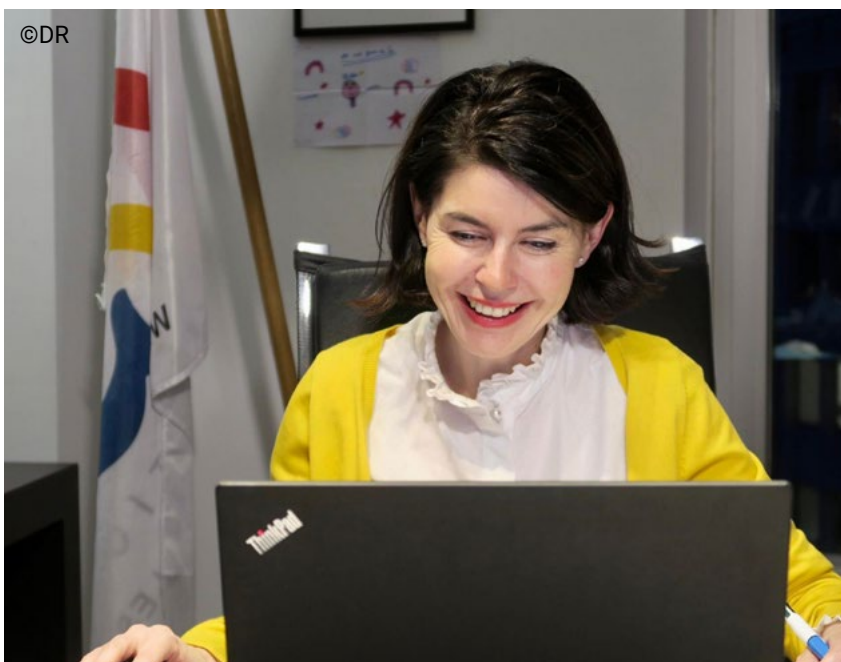
« Avec l'aide de l'ARES, je voudrais réunir tout le monde : responsables des établissements, des cercles, bourgmestres, experts psycho-sociaux... Des alcoologues, aussi. J'en ai rencontré un m'expliquant que le cerveau d'un jeune est mature vers 23-24 ans. L'impact sur un cerveau en formation d'une consommation abusive d'alcool avec des black-out à répétition peut amener des conséquences irréversibles, en termes de concentration, de mémorisation. »

Est-ce un problème seulement lié aux jeunes ?

« Non, il ne faut pas non plus être hypocrite là-dessus : la consommation d'alcool est un problème répandu dans la société. Cela n'a pas de sens de ne cibler que les étudiants. On vit dans un pays où le championnat de foot s'appelle la « Jupiler Pro League »... Réfléchissons tous ensemble aux messages que nous envoyons à nos jeunes et aux actions à mener. »

Vous avez fait votre baptême ?

« Oui, je m'y suis beaucoup amusée. C'était un vrai outil d'insertion. Je m'y suis fait des amis. Je me rappelle de choses ludiques, de descentes en kayak, d'un marathon de ventes de nourriture marchoise – le matoufet – qui nous a aidés à vaincre notre timidité en allant vers les autres. J'ai eu beaucoup de chance de pouvoir le vivre comme ça et je sais que ce n'est pas toujours le cas, qu'il s'y passe des comportements parfois nettement moins positifs. Le côté folklorique ne doit pas servir de prétexte à des comportements portant atteinte à l'intégrité des personnes. Cela doit rester un moment d'initiation, d'intégration. Cela peut être joyeux. » ■



## « Trop de **flexibilité** était un cadeau **empoisonné** »

Une des grosses réformes menées par Valérie Glatigny est celle du décret Paysage. Avec pour philosophie la réussite pour tous ? « *Diplômer plus et plus vite, en luttant contre l'allongement des études* », corrige la ministre. « *J'ai été frappée par les courriers reçus dès le début de mon mandat : des étudiants – et leurs parents – ne savaient plus s'ils étaient sur une trajectoire de réussite ou d'échec, ni même en quelle année ils étaient ! Certains reportaient des crédits manquants d'une année à l'autre, finissant par avoir un sac à dos de crédits trop lourd à porter. Ils traînaient des casseroles de bachelier alors qu'ils étaient en master. À un moment, ils se découvrent non finançables et la porte du supérieur se referme.* »

### Ce décret voulait pourtant justement laisser l'étudiant gérer son parcours...

« *Trop de flexibilité était un cadeau empoisonné. Il fallait remettre des balises, corriger les effets pervers tout en gardant la notion de crédit qui permet la comparaison au niveau européen. Rappeler qu'on doit d'abord surmonter la difficulté du départ. C'est le message envoyé en rappelant l'importance de la réussite des 60 premiers crédits de la première année pour pouvoir ensuite progresser.* »

### Et si ce n'est pas le cas ?

« *S'il a réussi moins de 30 crédits, il doit suivre des activités d'aide à la réussite. L'idée, c'est : détectons rapidement les difficultés et les lacunes et offrons les possibilités d'y remédier. Autre mesure : on a 5 ans pour faire un bachelier, mais 6 ans en cas de réorientation, une année joker pour rester finançable afin d'inciter à décrocher son bachelier.* »

### Que répondez-vous à ceux qui estiment que la réussite pour tous dévalorise les diplômes ?

« *Que la démocratisation du supérieur est une excellente chose. Tout le monde ne doit pas faire l'université. Mais tout le monde doit y avoir accès. L'important, c'est que tout le monde sorte de l'enseignement avec une compétence certifiée, quelque chose à faire valoir en termes de développement personnel et d'insertion socio-professionnelle.* » ■

## « **Réussir** son entrée dans le **métier** »

L'autre grosse réforme menée par Valérie Glatigny est celle de la formation initiale des enseignants, évoquée depuis 30 ans ! Passage des études de 3 à 4 ans et codiplomation en sont les éléments les plus visibles. Dans quel but ? « *On met beaucoup mieux en évidence la participation d'un enseignant à une logique de groupe. Le stage de longue durée en dernière année sera, je l'espère, un des grands acquis de ce que nous allons mettre en place.* »

### Dans quel objectif ?

« *Permettre au futur enseignant une entrée dans le métier progressive, encadrée, accompagnée. On sort de la logique solitaire d'un étudiant qui fait son agrégation un peu seul, puis se retrouve devant une classe en n'y étant pas assez préparé. Un stage de longue durée dans un établissement lui permettra je l'espère de participer à toute la vie de l'école, de s'y ancrer, à réussir son entrée dans le*

*métier en bénéficiant de l'expérience d'un plus âgé. On a 25% d'enseignants qui quittent la profession au début de leur parcours. On n'arrive pas à les accrocher.* »

### L'entrée en vigueur en 2022 de cette réforme est-elle certaine ?

« *On analyse en ce moment les retours qui nous reviennent du terrain avant de décider. J'entends notamment la fatigue du personnel. On est à l'écoute. Je fais le pari que c'est possible en 2022 mais je ne suis pas sourde et aveugle quant aux difficultés que j'entends. Je ne veux certainement pas passer en force, mais il faut aussi donner un signal par rapport à cette réforme attendue depuis 30 ans, même si la crise sanitaire ne facilite pas les choses.* » ■

NB : postérieurement à la réalisation de cette interview, le gouvernement a décidé de reporter l'entrée en vigueur de la réforme à septembre 2023

## « **Valoriser** l'expérience personnelle »

La promotion sociale représente 150.000 étudiants dans 152 établissements mais souffre encore d'un déficit de notoriété. Besoin d'une évolution ? « *Je suis vraiment contente d'aborder ce thème. On en parle trop peu, malgré un nombre incalculable de formations. On a souhaité mettre en lumière les 30 ans de la promotion sociale, expliquer l'offre qui existe. On a aussi souhaité revaloriser le personnel avec une prime informatique de 100 euros par an, ce qui doit aider aussi les pratiques à se numériser. Le terrain nous remonte aussi une nécessité d'accompagner une hybridation des cours.* »

### Cela demandera des moyens...

« *Un groupe de travail a été mandaté pour voir quelles sont les balises pédagogiques à mettre, fixer les standards de qualité. On pense mettre en œuvre ce dispositif au plus tard pour la rentrée 2023. Un autre enjeu est celui de*

*l'amélioration des dispositifs de valorisation des acquis pour mieux valoriser l'expérience personnelle et raccourcir les parcours de formation permettant d'accéder à la certification.* »

### En pratique ?

« *Je me souviens d'une visite de terrain dans un grand hôtel qui licenciait des travailleurs. Une antenne de la promotion sociale était allée sur place certifier des compétences particulières. S'ils doivent suivre une formation, alors qu'ils ont 45 ans avec des enfants à la maison, ils auront du mal à y arriver. Donc, on reconnaissait les gestes techniques pour les aider à rapidement retrouver un emploi. Je repense à cette dame qui gérait un étage au niveau des femmes de chambre. C'est un vrai savoir-faire acquis qu'il fallait reconnaître pour lui permettre de retravailler dans un autre hôtel sans devoir suivre une formation.* » ■



## « Élargir le gel du **minerval** »

Les hautes écoles reçoivent 7 millions d'euros supplémentaires dès cette année. Pour les universités, ce sera 13 millions. Pourquoi cette différence ?

« C'est un équilibre global. Il y a le refinancement, le plan de relance, les bâtiments scolaires... En 2022, on aura 30 millions supplémentaires : 20 pour les allocations globales des établissements, 4 pour la recherche et 6 pour des projets comme l'orientation ou la mobilité étudiante... On a tenu compte de clés permettant de viser juste par rapport aux hautes écoles, universités, ESA... Ces moyens iront crescendo. Avec les montants déjà alloués on passera de 50 millions en 2022, à 70 millions en 2023 et à 80 millions en 2024. Ce sera la même philosophie pour la recherche, dont on a parfois redécouvert tout l'intérêt avec le Covid. »

En juillet dernier, la Cour constitutionnelle jugeait discriminatoire la différence de financement d'une ESA du libre par rapport à l'officiel. D'autres recours identiques sont pendants. Comprenez-vous la position de la Cour ?

« Qu'on la comprenne ou pas, l'arrêt est là et nous devons trouver une solution. On souhaite vraiment mettre fin à ce litige qui date de plusieurs années et résoudre le problème pour l'avenir. Lors du dernier conclave budgétaire, on l'a anticipé avec un budget spécifique de 2,5 millions pour revoir le mécanisme de financement. On espère aussi élargir le gel du minerval aux cursus qui sont donnés dans les ESA sans conséquence négative pour celles-ci. Ce sont souvent les ESA définancées qui réclament des frais plus importants à leurs étudiants, ce qui est logique. » ■



©DR

### La philo comme boussole

Elle était une des surprises du casting du gouvernement de la Communauté française. Deux ans et demi plus tard, on en connaît encore assez peu sur cette Marchoise de 48 ans, ancienne fonctionnaire européenne réputée brillante qui a grandi dans le sillage de Louis Michel et, plus brièvement, de Guy Verhofstadt. « Jamais je n'avais pensé devenir ministre », reconnaît-elle dans un sourire. « J'ai travaillé quinze ans à la Commission et au Parlement. J'étais assez frustrée d'un certain immobilisme, à cause de décisions à prendre à l'unanimité. Je me suis inscrite comme 1<sup>ère</sup> suppléante sur la liste MR à l'Europe dans l'espoir de dire en mon nom ce que je voyais, de ces enjeux importants dont on parle trop peu. Quand on m'a dit ministre et enseignement supérieur, j'ai tout de suite dit oui. Je voyais ce que je voulais faire. »

Niveau parcours, celle qui concède « n'avoir jamais trop accroché avec les maths » a d'abord entamé des études en germanique, avant de rapidement bifurquer vers la philo. Une licence doublée d'un diplôme complémentaire en éthique biomédicale qui lui ont beaucoup servi, ces derniers mois. « J'ai toujours été hantée par la question du sens : pourquoi est-ce comme cela et pas autrement ? Un prof m'a particulièrement marquée : Pierre-Philippe Druet, qui nous enseignait la philosophie pratique. Un de ses enseignements ne m'a jamais quittée : la faculté de douter, d'accepter d'apparaître comme ne sachant pas. Kant disait que l'intelligence d'une société se mesure au nombre d'incertitudes qu'on est capable d'accepter. Dans cette crise, tous ceux qui ont dit « je sais » ou ont porté des jugements définitifs sur ce qu'il fallait faire ont très vite été inaudibles. La philo m'a appris à me poser des questions, à questionner les certitudes, le prêt-à-penser, le raccourci, le préjugé, à ne pas m'arrêter à la première évidence venue. » ■

## « Un enseignement **moins pilarisé** »

Dans 20 ans, quel devra être le visage de l'enseignement supérieur, selon vous ?

« Un : que certaines filières techniques aient été revalorisées, qu'il n'y ait plus de filières de relégation. Et deux : avoir davantage de liens entre l'enseignement et le monde du travail, en s'ouvrant encore plus à la réalité de l'Europe. Mais mon rêve absolu, c'est celui d'un enseignement supérieur moins pilarisé. Qu'on puisse codiplômer nos étudiants, cesser cette logique de concurrence entre établissements où tout le monde essaie de dupliquer partout les mêmes formations. Il y en a énormément sur un petit territoire. Cela aurait du sens que les établissements se spécialisent. »

Dans le cadre d'un réseau unique ?

« Je ne dirais pas ça, mais je ne suis pas certaine que le refinancement doit être utilisé pour multiplier à l'infini des formations qui peuvent être suivies 25, 30 ou 50 km plus loin. Je voudrais que le refinancement serve aussi à rationaliser les petites filières et à en développer d'autres pour qu'elles rayonnent davantage. Dans le contexte actuel d'enveloppes fermées, il y a une concurrence, une forme de chasse à l'étudiant, je le comprends. L'objectif du refinancement est aussi de soulager cela. » ■



©DR